



Synthèse de la rencontre

# Synthèse de la rencontre Partage d'expériences en bibliothèques

Synthèse de la rencontre organisée par l'enssib et l'Arald le jeudi 11 décembre 2014 au Salon de la bibliothèque de l'enssib, avec Mélanie Le Torrec, responsable de l'unité Publics et Numérique de la BM de Grenoble, et Antoine Fauchié, chargé de mission Numérique à l'Arald.

# Description de PNB

PNB (prêt numérique en bibliothèque) est un modèle qui permet à une bibliothèque d'acquérir des livres numériques à l'unité, en passant par un libraire, et sans s'abonner à des plateformes qui proposent habituellement des bouquets. Pensé comme sécurisé et neutre, il doit permettre l'interconnexion entre les éditeurs, les distributeurs, les librairies et les bibliothèques. Dans ce modèle, Dilicom est « tiers de confiance » et assure la circulation des informations entre tous ces acteurs.

Bien que Hachette France soit absent du périmètre d'éditeurs couvert par PNB, l'offre regroupe une partie importante des titres déjà disponibles pour le grand public. Numilog – la plateforme qui propose l'offre de Hachette France – est par ailleurs en train de se connecter à PNB. De plus en plus d'éditeurs intègrent cette offre réservée aux collectivités par le biais de leur distributeur, un éditeur de livres audio va par exemple bientôt intégrer PNB.

La phase d'expérimentation de PNB s'achèvera fin septembre 2015. Pendant cette période les prix de

vente d'ebooks sont fixes, mais différent des prix publics, les usages étant différents de ceux proposés aux particuliers (nombre de prêts total, durée de la licence, durée du prêt, nombre de prêts simultanés).

# Le prêt numérique à Grenoble

La bibliothèque municipale de Grenoble (BMG) a mis en place un service de prêt numérique avec le modèle PNB dont l'objectif est d'inclure une librairie locale, mais cela n'est pas simple. ePagine, le partenaire numérique du libraire initial, n'a pas convaincu la BMG ni au niveau technique ni en ce qui concerne la gestion budgétaire, financière et statistiques des acquisitions. La bibliothèque a choisi Feedbooks comme libraire numérique, uniquement pour le lancement de PNB. Son rôle de négociateur auprès de l'éditeur est important et appréciable pour la bibliothèque.

Les acquisitions d'e-books se font pour le moment hors marché, mais la ville va très bientôt lancer un marché pour ce segment.

La BMG a choisi de ne pas acheter d'e-books au format PDF et privilégie la lecture par téléchargement pour ses abonnés. Il n'y a pas de lecture en streaming pour le moment. Le service Bibook est accessible à distance et sur tout dispositif de lecture.

#### Fonctionnement de la chaîne du prêt numérique

Les fichiers des livres numériques sont stockés dans l'entrepôt du distributeur numérique, et non dans celui de la bibliothèque. Ce distributeur est chargé de l'édition numérique des fichiers (mise à jour, adaptation aux différentes applications et formats de lecture). Le distributeur copie le fichier matrice et lui adjoint une licence d'utilisation selon les indications données par les éditeurs via la DRM ADE (Adobe Digital Edition).

La durée maximale de prêt est arbitrairement fixée par Adobe, éditeur de la DRM, à 59 jours. Le nombre maximal de prêts simultanés est fixé par l'éditeur. La bibliothèque gère la durée effective du prêt et le nombre de prêts par lecteur.

Les métadonnées récupérées par les bibliothèques via PNB sont uniquement celles qui sont relatives aux livres numériques, et non au même livre en version papier. Pourtant les éditeurs affirment transmettre également à Dilicom les métadonnées des versions imprimées (exemple des Presses universitaires de Grenoble).

Les prix inscrits au catalogue ont fait parfois l'objet de fluctuations difficilement compréhensibles. Parexemple, en théorie, quand un éditeur propose une offre poche, il doit retirer l'offre grand format dePNB. Dans les faits, des offres poche et grand format d'un même fichier coexistent.

#### La question des DRM

Le modèle PNB impose pour le moment les DRM (Digital Rights Management, terme anglais pour Gestion des droits numériques) aux éditeurs, qui n'y sont pas tous favorables. En effet, ceux-ci doivent verser environ 0,5 euro à Adobe par DRM utilisée, c'est-à-dire par prêt. Les éditeurs qui ne sont pas familiers du numérique sont plutôt rassurés par l'utilisation de protection comme les DRM. Des alternatives à cette DRM, gérée de façon centralisée par un prestataire qui a le monopole, seront bientôt en place, comme LCP (Lightweight Content Protection) porté par la fondation Readium.

Le recours aux DRM oblige le lecteurs à créer un compte Adobe Digital Edition, et de à se connecter à ce compte avec son application de lecture : iBooks sur iOS, Blue Fire Reader sur iOS et Android, Adobe Digital Edition sur ordinateur, etc.

# Le prêt numérique au Canada et la plateforme Cantook

Le prêt numérique dans les bibliothèques canadiennes est plus ancien et s'incarne dans le projet prêtnumerique.ca. Au Québec, la société DeMarque a développé en partenariat avec Bibliopresto la plateforme Pretnumerique.ca, qui équipe plus de 90% des bibliothèques québécoises. Les québécois ont fêté leur millionième prêt de livre numérique cet automne. Différence importante, ce modèle économique de prêt numérique ne propose pas le prêt simultané d'un même livre numérique. Les

bibliothécaires canadiens estiment qu'un e-book est prêté en moyenne 55 fois sur 5 ans. Bibook est une interface « responsive » développée par De Marque sur le modèle de la plateforme Cantook. (Responsive : l'affichage du site s'adapte à la taille de l'écran, ce qui permet de consulter confortablement le site à la fois sur ordinateur, téléphone, tablette et liseuse.)

De Marque propose un accompagnement, incluant modes d'emploi, guides de démarrage et analyse des matériels disponibles pour la lecture numérique. Les liens sont actualisés par le fournisseur. Bibook fonctionne avec tous les terminaux de lecture à l'exception des liseuses Kindle – mais la tablette Kindle Fire est compatible.

Bibook permet à la bibliothèque de mettre en avant des sélections de livres numériques. Un « player » est fourni par chaque éditeur pour feuilleter en ligne, sans emprunter. (Player : feuilleteur permettant d'afficher les premières pages du livre). Des fonctionnalités comme la recommandation et les commentaires sont à venir.

Avec la DRM d'Adobe, il est possible de rendre un livre numérique de manière anticipée, via l'interface de lecture, mais il est impossible de lire un livre emprunté par quelqu'un d'autre. Certaines applications de lecture comme Aldiko permettent de synchroniser la lecture d'un même fichier sur plusieurs terminaux : on peut donc retrouver sa page d'un terminal à l'autre. La BMG propose un double signalement des e-books dans le catalogue, avec des vignettes « bibook », en plus de l'interface dédiée qu'est Bibook.

### Coût du prêt numérique

Il existe une grande incertitude des bibliothécaires sur le coût du prêt numérique. Après un rapide calcul on peut estimer aujourd'hui à 40 centimes le prêt d'un livre numérique dans Bibook (pour un livre numérique acheté par une collectivité à environ 20 euros, et avec une licence permettant 50 prêts au total durant 3 à 6 ans). Est-ce équivalent au nombre de prêts d'un livre imprimé ? Faut-il y ajouter les frais d'équipement et de stockage ? Qu'en est-il de la conservation du fichier, quand bien même les bibliothèques de lecture publique n'ont pas comme vocation principale la conservation ? Le flou juridique et technique qui entoure la vente de livres numériques aux collectivités n'est pas encore levé. Dilicom n'a pas encore publié son modèle économique mais envisagerait de faire payer une redevance annuelle aux bibliothèques pour la gestion des données et les liens entre les différents acteurs de PNB.

Un travail d'analyse du projet PNB et d'observation de la lecture numérique dans ce contexte est conduit par différents groupes de travail (utilisateurs PNB, associations professionnelles, ministère).

Synthèse rédigée par la bibliothèque de l'enssib en partenariat avec l'Arald. <u>Version originale de cette</u> synthèse et références bibliographiques sur le site de l'enssib

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/synthese-de-la-rencontre-partage-d-experiences-en-bibliotheques